

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

Objet : RD - Attribution d'une subvention à la Cantine savoyarde - Secteur économie sociale et solidaire

• date de convocation le 20 octobre 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 68

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	François Blanc
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Adeline Vincent
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
 Bernard Januel

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthelay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération **n° 364-17 C**

objet **RD - Attribution d'une subvention à la Cantine savoyarde - Secteur économie sociale et solidaire**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, en lien avec Driss Bourida et Christiane Boisselon, fait part d'une demande de subvention émise par la Cantine savoyarde à Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

L'association Cantine savoyarde est un restaurant humanitaire ouvert à toutes les personnes démunies, tout au long de l'année, midi et soir, y compris les dimanches et jours fériés.

En termes d'activités, la Cantine Savoyarde a doublé son activité en quatre ans, le nombre de repas servis étant en constante augmentation. En 2016, 60 000 repas ont été servis.

Pour compléter l'offre actuelle de repas du midi et du soir, l'association projette de mettre en place un service de petits déjeuners à partir du 1^{er} novembre 2017 tous les jours de l'année.

Pour cela, l'association a besoin d'acquérir du petit matériel spécifique et d'embaucher un salarié supplémentaire à mi-temps, en complément du service civique, de deux bénévoles et de la mise à disposition d'un salarié par l'association La Sasson pendant la période hivernale compte tenu de la forte affluence.

L'association sollicite la Communauté d'agglomération à hauteur de 6 000 € pour cette action et fait part plus largement du contexte d'incertitude sur les volumes de repas en hausse constante, la hausse des coûts supportés par l'association (baisse des contrats aidés, effort apporté sur la sécurité des biens et des personnes et sur l'hygiène alimentaire).

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu le budget pour l'année 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : décide le versement d'une subvention exceptionnelle (aide au démarrage) de 3 500 € à la Cantine Savoyarde pour son action « petits déjeuners ».

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 364-17 C

Objet de l'acte : RD - Attribution d'une subvention à la Cantine savoyarde - Secteur économie sociale et solidaire

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 5 - Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20212H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20212H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017